



**lignerolle**  
commune

Rue du Collège 3  
1357 Lignerolle  
+41 24 441 94 09  
info@lignerolle.ch

## Aux habitants de la Commune de Lignerolle

Lignerolle, le 15 août 2024

### DISPENSE D'ENQUETE

La Municipalité informe la population qu'elle a autorisé M. Romain NICOLE, Le Fochau 2 à Lignerolle, a effectué les travaux suivants :

- Creuse d'une fouille de 27 m<sup>2</sup> sur 3 m. de profond pour y enterrer deux citernes de 10'000 litres chacune pour récupérer l'eau de pluie

Le dossier peut être consulté au greffe municipal sur demande d'ici au 4 septembre 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :  Olivier Petermann

La secrétaire :  Nicole Steiner



#### Droit de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif. L'acte de recours doit être déposé auprès du Tribunal administratif (av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne) dans les 20 jours suivant la communication de la décision attaquée ; il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.